

<b>Bala'grimpe 2023 - Fête de l'escalade à Balazuc - PROGRAMME PREVISIONNEL</b>							
	Balagrimpe découverte	Bala'nature	Bala'goujon	Bala'perf	Bala'contest	Bala'pass	Bala'débat
Objet	Initiation pour groupe et grand public	Découverte de la richesse écologique de nos falaises	Sensibilisation à l'entretien et au rééquipement des voies	Devenir un "bon" grimpeur	Grimper, grimper et encore grimper	Valider le passeport bleu FFME	Table ronde, discussion
Accès	RC Individuelle accident groupe Licence découverte	Licence FFME Licence découverte Licence FFCAM + Indiv accident	Licence FFME Licence découverte Licence FFCAM + Indiv accident	Licence FFME Licence découverte Licence FFCAM + Indiv accident	Licence FFME Licence découverte Licence FFCAM + Indiv accident	Licence FFME	Tous
Inscription	<a href="mailto:bala'grimpe@ct07ffme.fr">bala'grimpe@ct07ffme.fr</a>	<a href="mailto:bala'grimpe@ct07ffme.fr">bala'grimpe@ct07ffme.fr</a> Sur place en fonction des places disponibles	<a href="mailto:bala'grimpe@ct07ffme.fr">bala'grimpe@ct07ffme.fr</a> Sur place en fonction des places disponibles	<a href="mailto:bala'grimpe@ct07ffme.fr">bala'grimpe@ct07ffme.fr</a> Sur place en fonction des places disponibles	Sur place	<a href="mailto:bala'grimpe@ct07ffme.fr">bala'grimpe@ct07ffme.fr</a> Sur place en fonction des places disponibles	Sur place en fonction des places disponibles

## Bala'grimpe 2023 - Fête de l'escalade à Balazuc - PROGRAMME PREVISIONNEL

	Balagrimpe découverte	Bala'nature	Bala'goujon	Bala'perf	Bala'contest	Bala'pass	Bala'débat
Planning							
09:00							
09:30	Accueil						
10:00	Séance 1 et 2			Bala'perf	Bala'contest	Bala'pass	
10:30		Session 1	Bala'goujon Session 1	Les bons gestes en falaise Sécurité et écocitoyenneté			
12:00							
12:30							35 ans de gestion des SNE en Ardèche
13:00							
13:30	Séance 3 et 4		Bala'goujon	Bala'perf	Bala'contest	Bala'pass	
14:00		Session 2	Session 2	Master class			
15:30							
16:00					Fin du constest		
16:30					Résultats		
17:00					Rangement		
17:30					Fin de l'évènement		

# Règlement

## Fête de l'escalade

### Balazuc, 01/04/2023

### Objet :

Le Comité Territorial Ardèche de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (CT FFME 07) organise un événement sportif et festif le 01/04/2023 sur les sites d'escalade de la commune de Balazuc, le Vieil Audon et les Barasses. Cet événement est nommé « **Bala'grimpe 2023** ».

Ce document présente le règlement gérant le fonctionnement de l'évènement.

## 1 Article 1 : Conditions de participation

Les conditions de participation sont les suivantes :

### 1.1 Bala'grimpe découverte – séance d'initiation encadrée escalade / nature

Les groupes constitués doivent disposer d'une RC individuelle accident pour couvrir leurs participants

Les pratiquants individuels ou les groupes ne disposant pas d'assurance devront acheter une licence découverte FFME au tarif de 7 euros par personne.

Les licenciés FFME sont couverts par la FFME.

### 1.2 Les ateliers sportifs

#### 1.2.1 Assurance

**Bala'goujon** : Initiation gestion de SNE

**Bala'perf** : Perfectionnement gestes élémentaires de bon comportement en falaises

**Bala'contest** : contest d'escalade autogéré

Les pratiquants doivent être titulaires d'une licence FFME ou d'une licence découverte.

Les licenciés FFCAM peuvent participer mais doivent impérativement avoir souscrit des garanties atteintes corporelles. Dans le cas contraire ils doivent avoir une licence découverte.

### 1.2.2 Autonomie / encadrement

Les pratiquants devront être autonomes (passeport escalade FFME vert), ou encadrés par leur structure (club...). Les mineurs sont acceptés s'ils sont encadrés par leur structure (clubs...) ou leurs parents.

L'organisation ne propose pas d'encadrement. Les intervenants sur les ateliers sont uniquement chargés des points techniques spécifiques de chaque atelier. Ils n'encadrent pas des publics non autonomes (excepté bala'grimpe découverte).

## 1.3 Bala'pass : Passage passeport bleu

### 1.3.1 Assurance

Les pratiquants doivent être titulaires d'une licence FFME ou d'une licence découverte.

### 1.3.2 Autonomie / encadrement

Les pratiquants devront être autonomes (passeport escalade FFME vert), ou encadrés par leur structure (club...) Les mineurs sont acceptés s'ils sont encadrés par leur structure (clubs...) ou leurs parents.

## 1.4 Bala'débat : table ronde : 35 ans de gestion des SNE en Ardèche

La table ronde est accessible à tous (dans la limite des places disponibles)  
Le respect de tous les participants est impératif.

## 1.5 Bala'nature : séance de découverte de la richesse écologiques de nos falaises

Accessible à tous sur inscription.

## 2 Matériel

Aucun matériel ne sera mis à disposition lors de l'évènement par l'organisation. Les participants seront autonomes sur cette question en respectant les règles EPI en vigueur.

## 3 Article 2 : fonctionnement et sécurité

### 3.1 Règles applicables

Les règles de sécurité de la FFME s'appliquent.

<https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2020/02/escalade-regles-securite.pdf>

Comité Territorial de l'Ardèche – Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade  
Espace Multisports J. GILLY, Rue G. BRASSENS 07250 LE POUZIN

[info@ct07.ffme.fr](mailto:info@ct07.ffme.fr) - 07 87 87 68 12  
<https://ffme07.wordpress.com>

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

Pour les clubs, les règles d'organisation et d'encadrement des séances et sorties s'appliquent <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2020/03/171004-Règles-d'organisation-encadrement-VD.pdf>

### 3.2 Rappels

Ci-dessous un rappel non exhaustif des grandes lignes des règlements :

- La sécurité est l'affaire de tous
- Le responsable de la sortie et l'encadrant du club sont identifiés
- Utilisation d'EPI répondants aux normes en vigueur
- Le port du casque est obligatoire

## 4 Inscriptions

L'inscription préalable est impérative, soit via les liens en ligne, soit sur place, dans la limite des places disponibles.

**Bala'grimpe découverte** : sur réservation

**Bala'goujon** : 6 places

**Bala'perf** : 12 places

**Bala'contest** : illimité

**Bala'pass** : 8 places

**Bala'débat** : dans la limite des places disponibles sur place

**Bala'nature** : 12 places par session

## 5 Tarif

La participation à l'évènement est à prix libre.

Les licences découvertes sont au tarif de 7 euros.

## 6 Accès et parking

Les participants devront se garer sur les nombreux parkings de la commune, mais en aucun cas au pied des sites et des falaises. Ils devront parfaitement respecter les réglementations et signalisations en vigueur sur la commune.

## 7 Respects des règles et sécurité

Le CT FFME 07 s'autorise à exclure tout participant ne respectant pas les règles de fonctionnement et de sécurité en vigueur.

## 8 Droit à l'image

Le comité réalisera des images de l'évènement

Les participants autorisent le CT FFME 07 à utiliser leur image sur leur publication.

## 9 Litiges et contentieux

Tout litige sera traité par le bureau du comité, puis par la commission de discipline et le bureau de la FFME.

A défaut d'accord amiable entre les parties pour tout différend survenant entre elles au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la réalisation du présent contrat, il est fait attribution de compétence aux tribunaux concernés.